
ANNEXE 7

**Exemples de critères et d'indices observables pour évaluer
la clientèle en fonction de son degré d'autonomie**

EXEMPLES DE CRITERES ET D'INDICES OBSERVABLES POUR EVALUER LA CLIENTELE EN FONCTION DE SON DEGRE D'AUTONOMIE

Les projets du volet II s'adressent à :

- des personnes âgées de 75 ans ou plus ;

ou

- des personnes âgées de moins de 75 ans éprouvant certains problèmes chroniques d'autonomie fonctionnelle.

La perte d'autonomie est définie ici comme étant l'incapacité ou la difficulté d'accomplir certaines activités de la vie quotidienne tels l'entretien ménager, la préparation des repas, la lessive ainsi que la difficulté de vivre dans un logement ou un bâtiment non adapté.

Les difficultés rencontrées par la personne âgée peuvent être de nature physique (handicap, maladie, incapacité physique) ou psychosociale (incapacité de vivre seule ou de poursuivre certaines activités suite au décès d'un être cher, difficulté ou impossibilité d'obtenir des services de soutien ou de surveillance requis, isolement de la personne, insécurité, etc.).

La clientèle ne peut être composée de personnes âgées qui sont grandement dépendantes dans plusieurs activités de base de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, se nourrir soi-même, entretenir sa personne) ou dont l'autonomie requiert l'institutionnalisation.

Les critères et indices observables qui suivent, peuvent servir à évaluer la clientèle en fonction de son degré d'autonomie.

ANNEXE 7

Élaboration et réalisation des projets AccèsLogis Québec

**CRITÈRES RELATIFS AUX
DIFFICULTÉS FONCTIONNELLES**

\$ Éprouver des difficultés à se déplacer.

\$ Avoir des incapacités au niveau des activités de base ou domestiques essentielles.

\$ Avoir un sentiment d'insécurité qui entrave le bien-être ou le rendement fonctionnel.

**EXEMPLES
D'INDICES OBSERVABLES**

- ⇒ Personne craignant de se déplacer dans son environnement (quartier) immédiat ;
- ⇒ Personne malvoyante ou aveugle nécessitant d'être guidée ou surveillée dans ses déplacements ;
- ⇒ Personne confinée à domicile ;
- ⇒ Personne avec fauteuil roulant ;
- ⇒ Personne qui a une démarche non sécuritaire ou qui a besoin d'aide pour marcher (aide technique ou humaine).

- ⇒ Personne ne faisant pas ou faisant avec difficultés ses tâches domestiques telles l'achat d'aliments, la préparation des repas, l'entretien ménager ou la lessive.
- ⇒ Personne isolée, sans famille ou sans personnes significatives avec qui communiquer ;
- ⇒ Personne appelant fréquemment à Info-santé, au CLSC ou au 911 (là où le service existe) par besoin de sécurité ;
- ⇒ Personne craignant pour sa sécurité dans son propre logement (nombreuses serrures, toiles baissées dans la journée,...) ;
- ⇒ Personne qui nécessite la présence de membres de la famille, d'amis, de bénévoles de façon excessive.

CRITÈRES RELATIFS À
LA QUALITÉ PHYSIQUE DU
LOGEMENT

EXEMPLES
D'INDICES OBSERVABLES

- | | |
|--|--|
| \$ Demeurer dans un logement inadéquat. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Logement trop grand ou trop exigu ;⇒ Mauvais entretien de la bâtisse ;⇒ Logement insalubre ;⇒ Logement insuffisamment chauffé en hiver ou trop chaud en été ;⇒ Risque élevé d'incendie. |
| \$ Demeurer dans un logement ou bâtiment non adapté. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Escalier extérieur ou intérieur brisé ou dangereux ;⇒ Cuisine et salle de bain inadéquates : évier trop bas, bain difficile d'accès, rangements insuffisants ou non accessibles ;⇒ L'immeuble ou le logement comporte des barrières architecturales limitant les déplacements ou l'accomplissement de certaines activités de la vie quotidienne de la personne âgée ;⇒ Fenêtres brisées, difficiles à ouvrir, à fermer. |
| \$ Demeurer dans un milieu isolé. | <ul style="list-style-type: none">⇒ Éloignement de services, absence de moyens de transport adéquats. |

UNE FOIS LES CANDIDATS JUGÉS ADMISSIBLES EN FONCTION
DE LEUR PERTE D'AUTONOMIE, LES CRITÈRES ET INDICES SUIVANTS
PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS

CRITÈRES RELATIFS AU POTENTIEL
D'INTÉGRATION DU REQUÉRANT À LA VIE
SOCIALE ET À LA BONNE MARCHE DU PROJET

INDICES
OBSERVABLES

- \$ Volonté à accomplir certaines activités ➔ Intérêt manifesté lors de l'entrevue.
d'entraide, si possible.
- \$ Volonté d'être consulté dans l'élaboration et la ➔ Expériences antérieures dans des gestion du projet.
➔ Connaissance ou talents particuliers auxquels l'organisme peut avoir recours à l'occasion.